

# 21<sup>ème</sup> TOUR BOISCHAUT CHAMPAGNE BRENNE

sam 12 & dim 13  
**JUIN 2021**



DOSSIER DE CANDIDATURE



**Gilbert DUCLOS-LASSALLE**

« Gibus »

Parrain du Tour BCB

Double vainqueur de  
Paris-Roubaix 1992 et 1993



La seule course cycliste à étapes du département de l'Indre  
Epreuve en 3 étapes (2, 3, J & PCO) par équipes de 5 coureurs

Samedi 12 juin 2021  
**LEVROUX - LEVROUX**  
Etape en ligne de 121,2 kms  
Départ 15h - Arrivée 18h

Dimanche 13 juin 2021  
**PAULNAY - SAULNAY**  
CLM par équipe de 13 kms  
Départ 9h - Arrivée 10h30

Dimanche 13 juin 2021  
**VALENÇAY - CHATILLON-SUR-INDRE**  
Etape en ligne de 102,7 kms  
Départ 14h30 - Arrivée 17h

**CARAVANE PUBLICITAIRE**  
30 minutes avant la course

**NOUVEAUTÉ 2021**  
**VILLAGE DEPART**

Samedi 12 juin 2021  
place de la République - LEVROUX



[tourbcb.free.fr](http://tourbcb.free.fr)



### Présentation du Tour BCB

Le Tour Boischaux Champagne Brenne est une épreuve cycliste par étapes régionale créée par le Vélo Club Châtillonnais en 2000. Elle se déroule sur le quart nord-ouest du département de l'Indre durant un week-end du mois de juin. Elle est ouverte aux coureurs de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Catégories, Juniors et Pass'Cyclisme Open licenciés à la Fédération Française de Cyclisme.

Elle se compose de 3 étapes disputées sur 2 jours. 26 équipes composées de 5 coureurs (limité à 2 coureurs de 2<sup>ème</sup> catégorie par équipe) venant de toute la France vont se disputer les victoires mais aussi les 9 maillots de leaders attribués à chaque étape de la seule course à étapes du Département de l'Indre.

Cette épreuve a pour but d'offrir aux compétiteurs amateurs une épreuve de qualité avec l'environnement et les structures d'une compétition de haut niveau professionnel.

### Sommaire

Présentation du Tour BCB	2
1 <sup>ère</sup> étape (profil)	2
1 <sup>ère</sup> étape (itinéraire)	3
1 <sup>ère</sup> étape (plan du parcours)	4
Hébergement et restauration des équipes	5
2 <sup>ème</sup> étape (profil)	5
2 <sup>ème</sup> étape (itinéraire et plan du parcours)	6
Photos de l'édition 2019	7
3 <sup>ème</sup> étape (profil)	7
3 <sup>ème</sup> étape (itinéraire)	8
3 <sup>ème</sup> étape (plan du parcours)	9
Le règlement	10
Annexe 1: les prix	12
Annexe 2 : les consignes de sécurité	12
Fiche de candidature	13

### Les étapes du 21<sup>ème</sup> Tour BCB

#### 1<sup>ère</sup> étape

Samedi 12 juin 2021  
**LEVROUX > LEVROUX**  
Étape en ligne de 121,2 kms

Pages 2 - 3 - 4

#### 2<sup>ème</sup> étape

Dimanche 13 juin 2021 matin  
**PAULNAY > SAULNAY**  
CLM par équipes de 13 kms

Pages 5 - 6

#### 3<sup>ème</sup> étape

Dimanche 13 juin 2021 après-midi  
**VALENCAY > CHATILLON-SUR-INDRE**  
Étape en ligne de 102,7 kms

Pages 7 - 8 - 9

## LEVROUX > LEVROUX - 121,2 kms

### Samedi 12 juin 2021

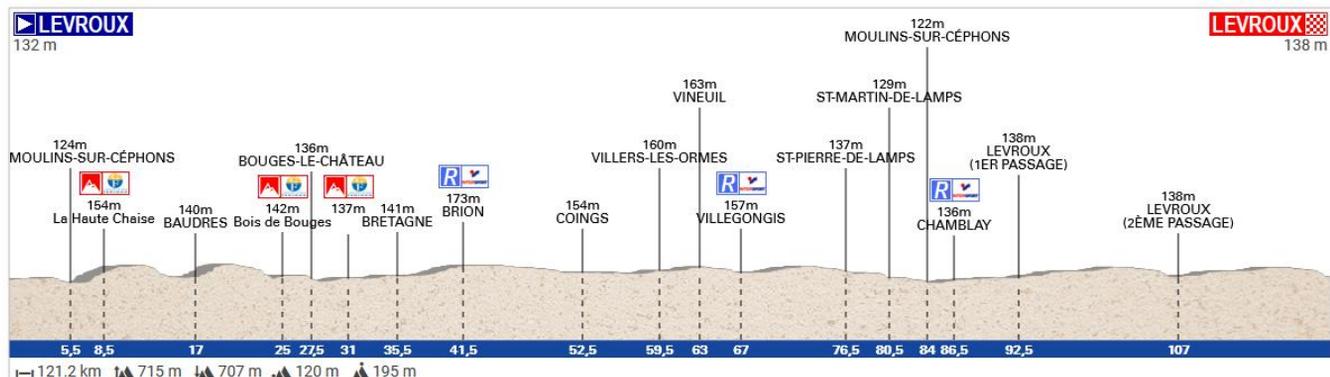
Type	Étape en ligne
Distance	121,2 kms
Départ	Levroux ⌚ 15:00
Arrivée	Levroux ⌚ 18:00

<b>RUSH</b>		
1 Km 41,4	2 Km 66,8	3 Km 86,4

<b>GRIMPEUR</b>		
1 Km 8,4	2 Km 24,7	3 Km 30,8



### Le profil



# Tour Boischaut Champagne Brenne

## Samedi 12 juin et dimanche 13 juin 2021



### L'itinéraire

Kilomètres		Lieu de passage				Horaires			
A faire	Faits					Caravane	40 km/h	42 km/h	
1,1		LEVROUX				▶ DEPART FICTIF	14:15	14:45	14:45
Place de la République - Rue Gambetta - Rue Pasteur									
121,2	0	VC4	LEVROUX	Km0	▶ DEPART REEL	14:30	15:00	15:00	
118,1	3,1		Carrefour VC4 - VC6	→		14:34	15:04	15:04	
115,7	5,5	VC6	MOULINS-SUR-CEPHONS VC6 - D8	→		14:37	15:08	15:07	
115,4	5,8	D8	Carrefour D8 - D23	↗		14:38	15:08	15:08	
114,8	6,4	D23	Carrefour D23 - VC23	↖		14:39	15:09	15:09	
112,8	8,4	VC23	La Haute Chaise	▶	GRIMPEUR	14:42	15:12	15:12	
112,6	8,6		Les Bois de Grammont VC23 - VC1	→		14:42	15:12	15:12	
111	10,2	VC1	Carrefour VC1 - D34A	↖		14:44	15:15	15:14	
108,1	13,1	D34A	Carrefour D34A - D34	→		14:48	15:19	15:18	
106,9	14,3	D34	Carrefour D34 - VC113	↖		14:50	15:21	15:20	
106,4	14,8	VC113	Carrefour VC113 - VC102	→		14:51	15:22	15:21	
106,1	15,1	VC102	Carrefour VC102 - VC10 - VC12	→		14:51	15:22	15:21	
104,9	16,3	VC12	Carrefour Rue de la Garenne VC12 - D23A	→		14:53	15:24	15:23	
104,4	16,8	D23A	BAUDRES D23A - D34	↖		14:54	15:25	15:24	
102,4	18,8	D34	Carrefour D34 - D956	→		14:57	15:28	15:27	
97,8	23,4		ROUVRES-LES-BOIS			15:03	15:35	15:33	
96,9	24,3		Carrefour D34 - D37	→		15:04	15:36	15:34	
96,5	24,7	D37	Bois de Bouges	▶	GRIMPEUR	15:05	15:37	15:35	
93,6	27,6		BOUGES-LE-CHATEAU D37 - Route de Sainte-Colombe	↖		15:09	15:41	15:39	
93,5	27,7		Carrefour D37 - D2	↖		15:09	15:41	15:39	
92,9	28,3	D2	Carrefour D2 - D37	↖		15:10	15:42	15:40	
90,4	30,8	D37		▶	GRIMPEUR	15:14	15:46	15:44	
89,8	31,4		Carrefour D37 - CE1	↖		15:15	15:47	15:45	
88,9	32,3	CE1	Carrefour CE1 - CR	→		15:16	15:48	15:46	
87,9	33,3	CR	Cigognolle CR - CE2			15:17	15:50	15:47	
87,4	33,8	CE2	Carrefour CE2 - D926	→		15:18	15:50	15:48	
85,6	35,6	D926	BRETAGNE D926 - D37	↖		15:21	15:53	15:51	
80,1	41,1	D37	BRION D37 - D8	↖		15:29	16:01	15:59	
79,8	41,4	D8		▶	RUSH	15:29	16:02	15:59	
79,5	41,7		Carrefour D8 - D27	→		15:29	16:02	15:59	
79,4	41,8	D27	Carrefour D27 - D8B	↖		15:30	16:02	16:00	
69,7	51,5	D8B	Carrefour D8B - D80A	→		15:44	16:17	16:14	
68,8	52,4	D80A	COINGS D80A - D80	↖		15:45	16:18	16:15	
67,4	53,8	D80	Carrefour D80 - D77A	→		15:47	16:20	16:17	
64,2	57		Carrefour D80 - D956	→		15:51	16:25	16:21	
62,3	58,9		Carrefour D80 - D64	→		15:54	16:28	16:24	
61,7	59,5	D64	VILLERS-LES-ORMES D64 - D77	→		15:55	16:29	16:25	
58,4	62,8	D77	Carrefour D77 - VC2	↗		16:00	16:34	16:30	
58	63,2		VINEUIL D77 - D7	↖		16:00	16:34	16:30	
55	66,2	D7	Carrefour D7 - D27	↖		16:05	16:39	16:35	
54,4	66,8		VILLEGONGIS	▶	RUSH	16:05	16:40	16:35	
50	71,2		FRANCILLON			16:12	16:46	16:42	
48,7	72,5		Carrefour D7 - D926	→		16:14	16:48	16:44	
47,8	73,4		Carrefour D7 - VC2	↖		16:15	16:50	16:45	
44,6	76,6	VC2	SAINT-PIERRE DE LAMPS VC2 - D28	↗		16:20	16:55	16:50	
43,8	77,4	D28	Carrefour D28 - D23	↗		16:21	16:56	16:51	
42,7	78,5		Carrefour D28 - D7	↖		16:22	16:57	16:52	
40,6	80,6	D7	SAINT-MARTIN DE LAMPS D7 - D23	→		16:25	17:01	16:55	
38,4	82,8	D23	Carrefour D23 - VC7	↖		16:28	17:04	16:58	
37,2	84		MOULINS-SUR-CEPHONS D23 - D8	↖		16:30	17:06	17:00	
36,8	84,4	D8	Carrefour D8 - VC6	↗		16:31	17:06	17:01	
34,8	86,4	VC6	Chamblay	▶	RUSH	16:34	17:09	17:04	
34,4	86,8		Carrefour VC6 - VC4			16:34	17:10	17:04	
32,2	89	VC4	Carrefour VC4 - D28	↖		16:37	17:13	17:07	
30,8	90,4	D28	Carrefour D28 - D926	↖		16:39	17:15	17:09	
29,2	92	D926	LEVROUX Route de Buzançais D926 - Avenue du Général Leclerc D956			16:42	17:18	17:12	
28,9	92,3	D956	Avenue du Général Leclerc D956 - Place de la République	→		16:42	17:18	17:12	
28,8	92,4		LEVROUX Place de la République (1 <sup>er</sup> passage sur la ligne d'arrivée)	▶	1 <sup>er</sup> PASSAGE	16:42	17:18	17:12	
28,7	92,5		Rue du Petit Faubourg de Champagne - Route de Villegongis			16:42	17:18	17:12	
28,3	92,9		Carrefour Route de Villegongis D99 - Avenue des Arènes D956			16:43	17:19	17:13	
22,6	98,6	D99	Carrefour D99 - D7	→		16:51	17:28	17:21	
20,1	101,1	D7	FRANCILLON D7 - VC6	→		16:55	17:31	17:25	
15,6	105,6	VC6	Carrefour VC6 - Rue du Jarillet D99A	↖		17:01	17:38	17:31	
15,5	105,7		Carrefour VC6 - Route de Buzançais D926	→		17:01	17:38	17:31	
14,8	106,4	D926	LEVROUX Route de Buzançais D926 - Avenue du Général Leclerc D956			17:02	17:39	17:32	
14,5	106,7	D956	Avenue du Général Leclerc D956 - Place de la République	→		17:03	17:40	17:33	
14,4	106,8		LEVROUX Place de la République (2 <sup>ème</sup> passage sur la ligne d'arrivée)	▶	2 <sup>ème</sup> PASSAGE	17:03	17:40	17:33	
14,3	106,9		Rue du Petit Faubourg de Champagne - Route de Villegongis			17:03	17:40	17:33	
13,9	107,3		Carrefour Route de Villegongis D99 - Avenue des Arènes D956			17:04	17:40	17:33	
8,2	113	D99	Carrefour D99 - D7	→		17:09	17:44	17:37	
5,7	115,5	D7	FRANCILLON D7 - VC6	→		17:13	17:48	17:41	
1,2	120	VC6	Carrefour VC6 - Rue du Jarillet D99A	↖		18:00	17:52	17:45	
1,1	120,1		Carrefour VC6 - Route de Buzançais D926	→		18:00	17:52	17:45	
0,4	120,8	D926	LEVROUX Route de Buzançais D926 - Avenue du Général Leclerc D956			18:01	17:53	17:46	
0,1	121,1	D956	Avenue du Général Leclerc D956 - Place de la République	→		18:01	17:54	17:47	
0	121,2		LEVROUX Place de la République	▶	ARRIVEE	18:01	17:54	17:47	

LEVROUX > LEVROUX - 121,2 kms

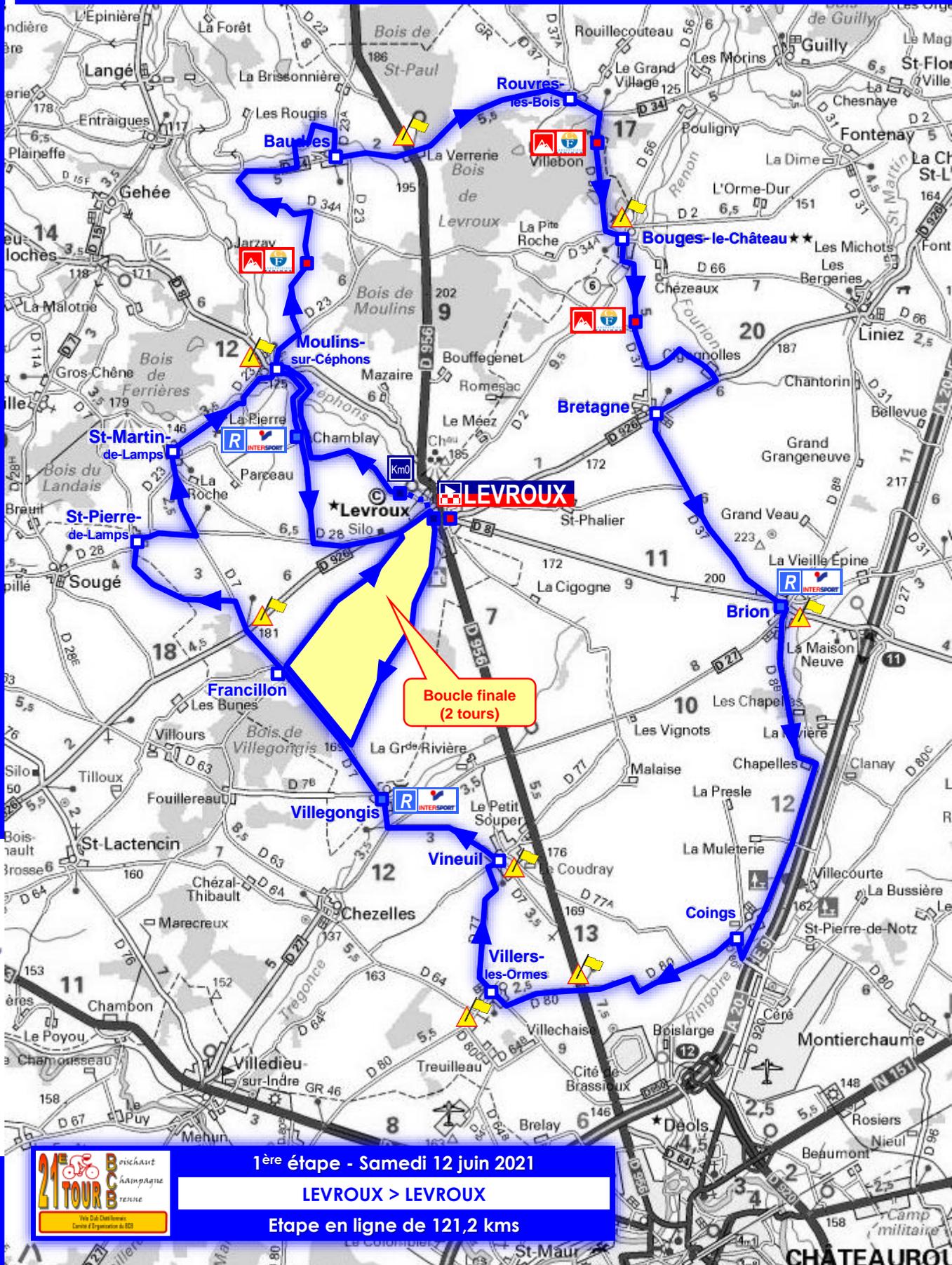
1<sup>ère</sup> étape



**Le parcours**

**LEVROUX > LEVROUX - 121,2 kms**

**1ère étape**



**1ère étape - Samedi 12 juin 2021**

**LEVROUX > LEVROUX**

**Etape en ligne de 121,2 kms**



# Tour Boischaut Champagne Brenne

## Samedi 12 juin et dimanche 13 juin 2021



### Hébergement et restauration des équipes

Le Village Vacances Nature de Bellebouche, à proximité de Mézières-en-Brenne, accueille les équipes et leur assure l'hébergement (nuitée du samedi au dimanche) et la restauration (repas du samedi soir, petit-déjeuner du dimanche matin et repas du dimanche midi).



Domaine de  
**Bellebouche**



**Village Vacances Nature**  
36290 MEZIERES EN BRENNES  
Tél. 02 54 38 28 28

[www.village-vacances-bellebouche.com](http://www.village-vacances-bellebouche.com)  
[contact@bellebouche.fr](mailto:contact@bellebouche.fr)



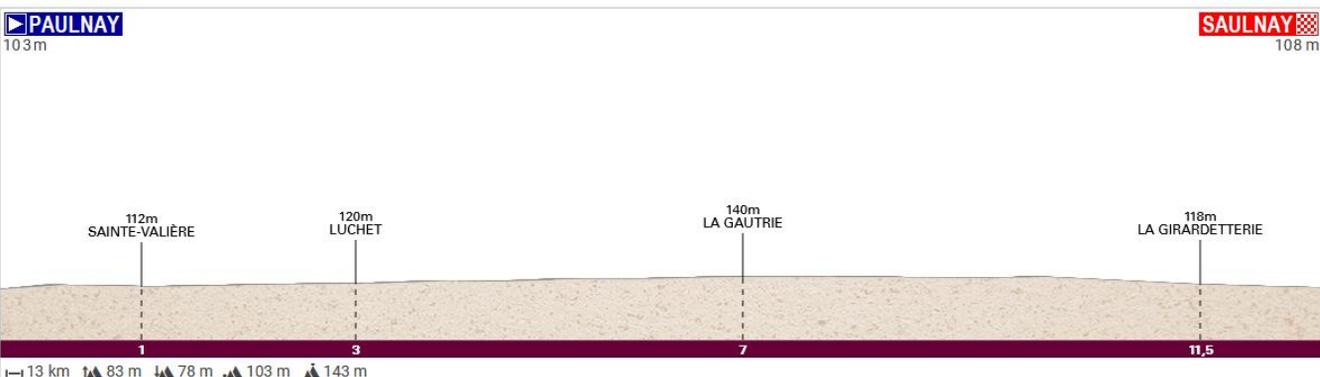
## PAULNAY > SAULNAY - 13 kms

**Dimanche 13 juin 2021**

Type **Contre-la-montre par équipe**  
Distance **13 kms**  
Départ **Paulnay** ⌚ 09:00 - 10:15  
Arrivée **Saulnay** ⌚ 09:15 - 10:30



### Le profil



[tourcb.free.fr](http://tourcb.free.fr)



L'HEBERGEMENT

2<sup>ème</sup> étape

5



Photos du 20<sup>ème</sup> TOUR BCB 2019

PHOTOS 2019

3<sup>ème</sup> étape

7



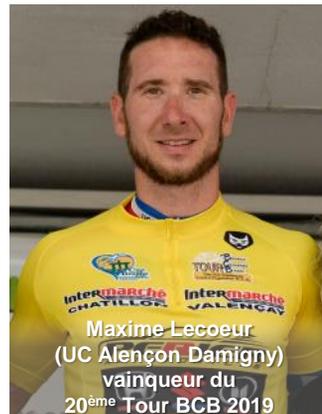
**Kévin Monlezun**  
(US Bouscataise)  
vainqueur de la 1<sup>ère</sup> étape  
à Levroux



**US Saint Pierre des Corps**  
remporte la 2<sup>ème</sup> étape  
à Martizay



**Lucas Douard** (EC Rennaise)  
remporte la 3<sup>ème</sup> étape  
à Valençay



**Maxime Lecoer**  
(UC Alençon Damigny)  
vainqueur du  
20<sup>ème</sup> Tour BCB 2019



Un des motocyclistes  
de la Gendarmerie Nationale  
sur la 1<sup>ère</sup> étape



Départ du contre la montre  
par équipes  
(2<sup>ème</sup> étape à Martizay)



Caravane publicitaire au  
départ de la 3<sup>ème</sup> étape



**Bernard Thévenet**,  
parrain du  
20<sup>ème</sup> Tour BCB 2019

## VALENÇAY > CHATILLON-SUR-INDRE - 102,7 kms

**Dimanche 13 juin 2021**

Type **Etape en ligne**  
Distance **102,7 kms**  
Départ **Valençay** ⌚ 14:30  
Arrivée **Châtillon-sur-Indre** ⌚ 17:00

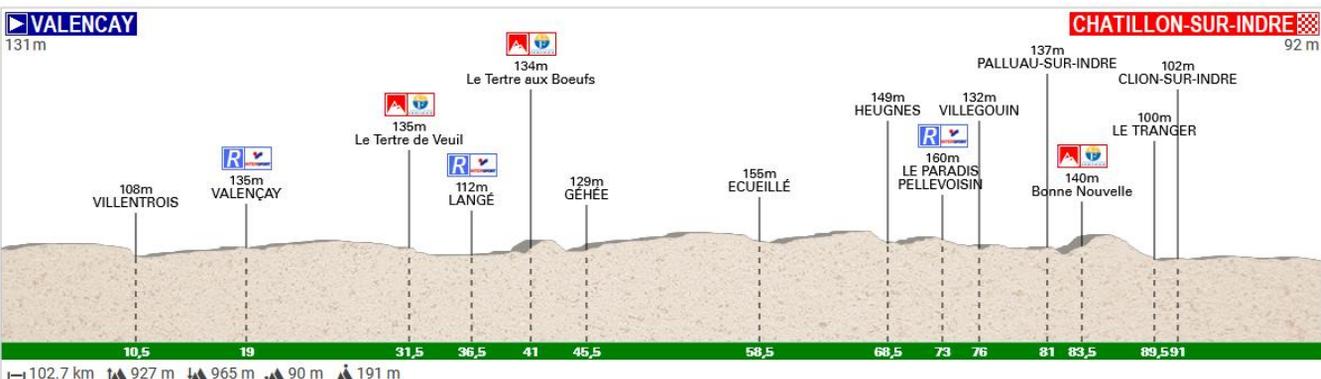
RUSH			
1	Km 19,1	2	Km 36,5
3	Km 72,9		

GRIMPEUR			
1	Km 31,6	2	Km 41
3	Km 83,6		



3<sup>ème</sup> étape du 20<sup>ème</sup> Tour BCB 2019

Le profil



### L'itinéraire

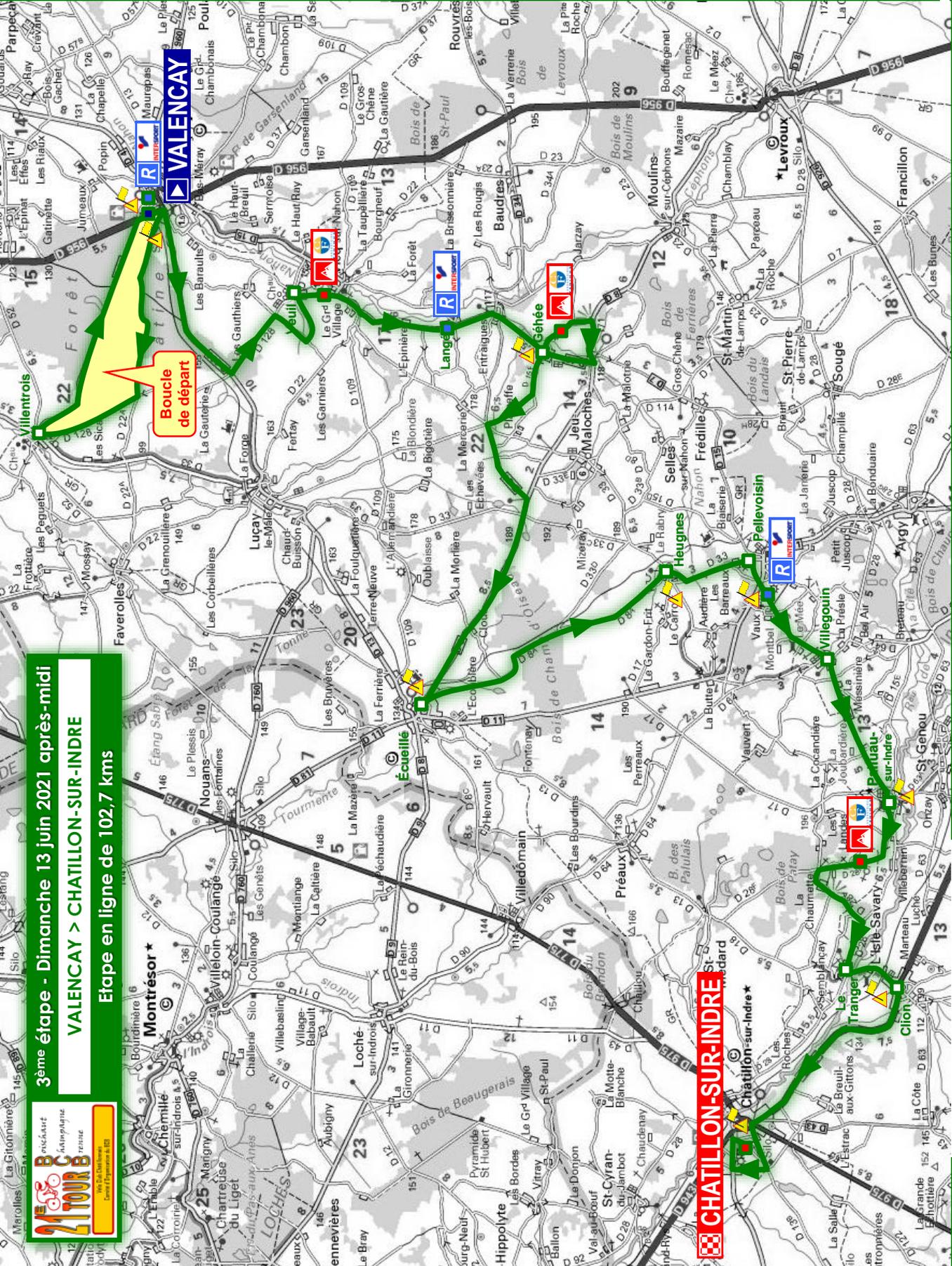
Kilomètres		Lieu de passage				Horaires		
A faire	Faits					Caravane	40 km/h	42 km/h
102,7	0	D956	<b>VALENCAY</b> Avenue de la Résistance (INTERMARCHE)	▶	DEPART	14:00	14:30	14:30
102,4	0,3		Carrefour D956 - D960	→	Ⓢ	14:00	14:30	14:30
102,3	0,4	D960	Carrefour D960 - D22A	↗		14:00	14:30	14:30
101,9	0,8	D22A	<b>Passage à niveau</b>	Ⓢ	Ⓢ	14:01	14:31	14:31
95,9	6,8		Carrefour D22A - D128	→		14:09	14:40	14:39
92,4	10,3	D128	<b>VILLENTOIS</b> Rond-point D128 - D33	→	Ⓢ	14:14	14:45	14:44
92,2	10,5	D33	Carrefour D33 - D37	→	Ⓢ	14:15	14:45	14:45
84,2	18,5	D37	Rond-point D37 - D956	↗	Ⓢ	14:26	14:57	14:56
83,8	18,9	D956	<b>Passage à niveau</b>	Ⓢ	Ⓢ	14:27	14:58	14:57
83,6	19,1		<b>VALENCAY</b> (passage sur la ligne de départ)	R	INTERSPORT RUSH	14:27	14:58	14:57
83,3	19,4		Carrefour D956 - D960	→	Ⓢ	14:27	14:59	14:57
77,2	25,5	D960	La Gauterie D960 - D128	←		14:36	15:08	15:06
74,8	27,9	D128	La Croix Gralet D128 - VC7	←		14:40	15:11	15:10
73,5	29,2	VC7	La Pitière VC7 - VC8	←		14:41	15:13	15:11
71,8	30,9	VC8	<b>VEUIL</b> VC8 - D15A	→		14:44	15:16	15:14
71,1	31,6	D15A	<b>Le Tertre de Veuil</b>	Ⓢ	Ⓢ	14:45	15:17	15:15
70,4	32,3		Carrefour D15A - D15	→		14:46	15:18	15:16
69,5	33,2	D15	Carrefour D15 - D22	↗		14:47	15:19	15:17
66,2	36,5		<b>LANGE</b>	R	INTERSPORT RUSH	14:52	15:24	15:22
64,8	37,9		Entraigues D15 - D34	↗		14:54	15:26	15:24
64,6	38,1		Carrefour D15 - D34	↗		14:54	15:27	15:24
62,7	40		<b>GEHEE</b> Route de Valençay D15 - Place de l'Eglise	Ⓢ	←	14:57	15:30	15:27
62,6	40,1		Carrefour Place de l'Eglise - Rue du Moulin VC1	←		14:57	15:30	15:27
61,7	41	VC1	<b>Le Tertre aux Bœufs</b>	Ⓢ	Ⓢ	14:58	15:31	15:28
60,5	42,2		Carrefour VC1 - D8	→		15:00	15:33	15:30
58,9	43,8	D8	Carrefour D8 - D15	←		15:02	15:35	15:32
57,3	45,4	D15	<b>GEHEE</b> Route de Pellevoisin D15 - Route de Luçay D15F	Ⓢ	←	15:05	15:38	15:35
54	48,7	D15F	Carrefour D15F - VC4 - D34	←		15:09	15:43	15:39
51,1	51,6	D34	Carrefour D34 - D8	→		15:14	15:47	15:44
44,2	58,5	D8	<b>ECUEILLE</b> Passage à niveau	Ⓢ	Ⓢ	15:24	15:57	15:54
43,7	59		Carrefour Avenue de la Gare D8 - Route d'Heugnes D8A	Ⓢ	←	15:24	15:58	15:54
34	68,7	D8A	<b>HEUGNES</b> Place Saint-Martin D8A - D33	Ⓢ	↗	15:38	16:13	16:08
33,9	68,8	D33	Carrefour D33 - D17 - Route de Pellevoisin D33	Ⓢ	↗	15:38	16:13	16:08
30,9	71,8		<b>PELLEVOISIN</b> D33 - Rue de la Promenade	→	Ⓢ	15:43	16:17	16:13
30,2	72,5		Carrefour Rue de la Promenade - Avenue de la République	Ⓢ	→	15:44	16:18	16:14
30,1	72,6		Carrefour Avenue de la République - D15	Ⓢ	←	15:44	16:19	16:14
29,8	72,9	D15	<b>Le Paradis</b>	R	INTERSPORT RUSH	15:44	16:19	16:14
26,8	75,9		<b>VILLEGOUIN</b> D15 - D64	↘		15:49	16:23	16:19
26,6	76,1		Carrefour D15 - D28	→		15:49	16:24	16:19
21,9	80,8		<b>PALLUAU-SUR-INDRE</b> D15 - D17 - Rue de la Garenne	Ⓢ	↗	15:56	16:31	16:26
21,4	81,3		Rue de la Garenne - Rue Haute - Rue de la Croix Berton	Ⓢ		15:56	16:32	16:26
20,9	81,8		Rue de la Croix Berton - D28	Ⓢ	↗	15:57	16:32	16:27
20,6	82,1	D28	Carrefour D28 - D28F	↗		15:57	16:33	16:27
19,1	83,6	D28F	<b>Bonne Nouvelle</b>	Ⓢ	Ⓢ	16:00	16:35	16:30
17,3	85,4		Carrefour D28F - D28K	←		16:02	16:38	16:32
14,8	87,9	D28K	Carrefour D28K - D28	→		16:06	16:41	16:36
13,2	89,5	D28	<b>LE TRANGER</b> Route de Palluau D28 - Route de Préaux D18	←		16:08	16:44	16:38
13,1	89,6	D18	Carrefour Route de Préaux D18 - Route de Châtillon D28			16:08	16:44	16:38
11,7	91		<b>CLION-SUR-INDRE</b> Passage à niveau	Ⓢ	Ⓢ	16:10	16:46	16:40
11,2	91,5		Rue de la Gare D18 - Rue Nationale D943	Ⓢ	→	16:11	16:47	16:41
4,1	98,6	D943	<b>CHATILLON-SUR-INDRE</b> D943 - Rue de Bellevue D13B	Ⓢ	←	16:21	16:58	16:51
2,5	100,2	D13B	Carrefour Rue de Bellevue D13B - VC8	→		16:23	17:00	16:53
1,4	101,3	VC8	Carrefour Rue des Perruches VC8 - Avenue de Verdun D13	→		16:25	17:02	16:55
0,4	102,3	D13	Carrefour Avenue de Verdun D13 - Rue Jean Lurçat	→		16:26	17:03	16:56
0	102,7		<b>CHATILLON-SUR-INDRE</b> Rue Jean Lurçat (INTERMARCHE)	Ⓢ	ARRIVEE	16:27	17:04	16:57

# Tour Boischaux Champagne Brenne

## Samedi 12 juin et dimanche 13 juin 2021



### Le parcours



3ème étape - Dimanche 13 juin 2021 après-midi

**VALENÇAY > CHATILLON-SUR-INDRE**

Étape en ligne de 102,7 kms



**VALENÇAY > CHATILLON-SUR-INDRE - 102,7 kms**

**3ème étape**

[tourcb.free.fr](http://tourcb.free.fr)



9



### Le règlement

#### Article 1 : Organisation

Le 21<sup>ème</sup> Tour Boischaub Champagne Brenne est organisé par le comité d'organisation du Tour BCB, soutenu techniquement par le Vélo Club Chatillonnais, sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Il se dispute les samedi 12 et dimanche 13 juin 2021 en 3 étapes.

#### Article 2 : Type d'épreuve

L'épreuve est ouverte sur invitation à des équipes de 5 coureurs de 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> catégorie, Juniors et Pass'Cyclisme Open (les modalités de composition de l'équipe sont décrites dans l'article 3).

Elle est inscrite au calendrier régional FFC du comité Centre-Val de Loire en classe 2.25.

L'épreuve se compose des 3 étapes suivantes :

- samedi 12 juin 2021, LEVROUX - LEVROUX, étape en ligne de 121,2 kms
- dimanche 13 juin 2021 matin, PAULNAY - SAULNAY, contre-la-montre par équipes de 13 kms
- dimanche 13 juin 2021 après-midi, VALENCAY - CHATILLON-SUR-INDRE, étape en ligne de 102,7 kms

#### Article 3 : Participation

L'épreuve est ouverte aux équipes suivantes :

- clubs
  - comités départementaux ou régionaux
  - entente de clubs (2 clubs maximum et les coureurs engagés n'appartiennent pas à une équipe déjà retenue dans l'épreuve. Cette entente portera le nom du club le plus représenté dans l'équipe).
- Les coureurs de l'équipe constituée doivent porter le même maillot pendant toute la durée de l'épreuve, exception faite pour les maillots de leaders des différents classements de l'épreuve.

Le nombre de coureurs par équipe est de 5, avec une limite maximum de 2 coureurs de 2<sup>ème</sup> catégorie par équipe, pas de limitation pour les autres catégories.

A noter que l'équipe devra être composée de 3 coureurs minimum pour prendre le départ du contre-la-montre par équipes du dimanche 13 juin 2021 matin.

#### Article 4 : Permanence

La permanence de départ se tient le samedi 12 juin 2021 à partir de 11h00 à : Salle Lucien Jabeneau - Espace Gambetta  
Rue Gambetta - 36110 LEVROUX

- La confirmation des partants, le retrait des 10 dossards et des 5 plaques de cadres (sur présentation des licences des coureurs participants à l'épreuve) par les responsables d'équipes se fait à la permanence de 11h00 à 12h00 le samedi 12 juin 2021.
- La réunion des directeurs sportifs en présence des membres du collège des arbitres et de l'organisateur est fixée à 13h45 et aura lieu à la salle Lucien Jabeneau.

#### Article 5 : Ordre de départ pour le contre-la-montre par équipes

Le 1<sup>er</sup> départ aura lieu à Paulnay à 9h00. Départ toutes les 3 minutes. Les départs se feront par ordre inverse du classement général par équipe de la 1<sup>ère</sup> étape à l'exception de celle du leader du classement individuel qui partira en dernier.

Il est à noter que le comité d'organisation du Tour BCB n'a pas prévu de combinaison de contre-la-montre en remplacement des maillots de leaders des différents classements.

#### Article 6 : Radio-Tour

Chaque véhicule à l'échelon course doit être équipé de récepteur radio. Ces derniers sont loués à RCSV par le comité d'organisation du Tour BCB, et mis à la disposition des équipes. Le retrait et la restitution des postes radios se font auprès de la voiture RCSV à proximité du podium présent au départ et à l'arrivée de l'épreuve.

#### Article 7 : Assistance Neutre

Le service d'assistance neutre à l'avant est assuré par la voiture de l'US Le Poinçonnet CM. Une deuxième voiture d'assistance neutre (VC Chatillonnais) est mise à la disposition du Président du Jury qui désignera sa position lors de la réunion des directeurs sportifs.

#### Article 8 : Incidents de course dans les derniers kilomètres

Les dispositions relatives aux incidents de course dans les trois derniers kilomètres sont applicables à l'épreuve selon les règlements en vigueur de la FFC.

#### Article 9 : Changements d'itinéraires

Les changements d'itinéraire sont portés sur un état spécial et signés par tous les concurrents lors du contrôle de départ. Cependant, les organisateurs se réservent le droit de modifier l'itinéraire, même en cours d'étape, si des circonstances exceptionnelles, imprévues, indépendantes de leur volonté les y contraignent.

#### Article 10 : Délais d'arrivée

En fonction des caractéristiques des étapes, les délais d'arrivée ont été fixés comme suit :

- Etapes en ligne : 10% (1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> étapes)
- Etape contre la montre : 20% (2<sup>ème</sup> étape)

#### Article 11 : Classements

Les classements suivants sont établis à l'issue de chaque étape du Tour Boischaub Champagne Brenne.

##### 11.1 : Classement général Individuel au temps

###### Maillot Jaune - Perier Automobiles



- Par addition des temps de chacune des étapes.
- En cas d'égalité, les coureurs seront départagés selon les règlements en vigueur de la FFC.

##### 11.2 Classement général par Points

###### Maillot Blanc - AG2R La Mondiale



- Etabli à chaque arrivée d'étape en ligne.
- La cotation des points est la suivante, respectivement de la 1<sup>ère</sup> à la 15<sup>ème</sup> place : 25 - 20 - 16 - 14 - 12 - 10 - 9 - 8 - 7 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 - 1

Pour l'étape disputée en contre-la-montre par équipe, le classement de l'étape n'est pas pris en compte pour le classement général par points.

- Le classement général par points est déterminé par l'addition de tous les points obtenus à chaque arrivée d'étape.
- En cas d'égalité, les coureurs sont départagés selon les règlements en vigueur de la FFC.

##### 11.3 Classement général du Meilleur Grimpeur

###### Maillot Blanc à Pois Rouges - Laboratoires Fenioux



- Etabli à l'issue de chaque étape par addition des points obtenus lors des passages aux endroits indiqués et signalé par l'organisateur, soit 5 - 3 - 2 - 1 aux 4 premiers coureurs, les points sont doublés à l'issue du dernier classement soit : 10 - 6 - 4 - 2 aux 4 premiers coureurs.
- Le classement général du meilleur grimpeur est déterminé par l'addition de tous les points obtenus à chaque étape.
- En cas d'égalité, les coureurs sont départagés selon le règlement suivant :

- 1<sup>er</sup> celui qui a le plus de places de 1<sup>er</sup>.
- Celui qui a le plus de places de 2<sup>ème</sup>, etc. ...
- En dernier ressort, la meilleure place au classement général départage les ex aequo.

##### 11.4 Classement général du Meilleur Junior

###### Maillot Rose - Conseil Départemental de l'Indre



- Etabli selon le classement général individuel de chaque étape.
- En cas d'égalité, les coureurs sont départagés selon les règlements en vigueur de la FFC.

##### 11.5 Classement général du Meilleur Espoir

###### Maillot Rouge - COCOREL



- Etabli selon le classement général individuel de chaque étape.
- En cas d'égalité, les coureurs sont départagés selon les règlements en vigueur de la FFC.

## Le règlement (suite)

### 11.6 Classement général des Rushs

#### Maillot Blanc - Intersport Saint-Maur

• Etabli à l'issue de chaque étape par addition des points obtenus lors des passages aux endroits indiqués et signalé par l'organisateur, soit 5 - 3 - 2 - 1 aux 4 premiers coureurs, les points sont doublés à l'issue du dernier classement soit : 10 - 6 - 4 - 2 aux 4 premiers coureurs.

• Le classement général des rushs est déterminé par l'addition de tous les points obtenus à chaque étape.  
• En cas d'égalité, les coureurs sont départagés selon le règlement suivant : a- 1<sup>er</sup> celui qui a le plus de places de 1<sup>er</sup>  
b- Celui qui a le plus de places de 2<sup>ème</sup>, etc. ...  
c- En dernier ressort, la meilleure place au classement général départage les ex aequo.

### 11.7 Classement général du 1<sup>er</sup> de l'Indre

#### Maillot Vert - CC Ecueillé-Valençay

• Etabli selon le classement général individuel de chaque étape.  
• En cas d'égalité, les coureurs sont départagés selon les règlements en vigueur de la FFC.

### 11.8 Classement de la Combativité

#### Maillot Orange - EKLA Maison individuelle

• Un coureur est élu le plus combatif par le collège des arbitres, les journalistes présents et le président du comité d'organisation.

### 11.9 Classement par équipes

#### T-Shirt Blanc - Crédit Agricole du Centre Ouest

• Par addition des temps cumulés des trois meilleurs coureurs, de chacune des équipes.

A l'issue des 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> étapes, en cas de cumul de maillots de leader par un même coureur, sont appliquées les dispositions suivantes :

• au protocole, le leader réel de chaque classement reçoit les maillots  
• au départ de l'étape suivante, les maillots supplémentaires sont portés par le 2<sup>ème</sup> du classement concerné, sauf si celui-ci est déjà porteur d'un maillot de leader, auquel cas, on fait appel au 3<sup>ème</sup> du classement, etc...

L'ordre de priorité des maillots est le suivant :

1. Classement général Individuel au temps
2. Classement général par Points
3. Classement général du Meilleur Grimpeur
4. Classement général du Meilleur Junior
5. Classement général du Meilleur Espoir
6. Classement général des Rushs
7. Classement général du 1<sup>er</sup> de l'Indre
8. Classement de la Combativité

A l'issue de la 3<sup>ème</sup> étape, le cumul de maillots de leaders par un même coureur est autorisé.

### Article 12 : Prix

Les prix attribués sont donnés dans l'annexe 1, jointe au présent règlement.

Pour bénéficier des prix des classements cités à l'article 11, le concurrent doit figurer au classement général individuel final.

### Article 13 : Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à l'épreuve.

### Article 14 : Protocole

A l'issue de chaque étape, les coureurs en tenue cycliste aux couleurs du club suivants doivent se présenter au protocole :

- Le vainqueur de l'étape
- Le leader du classement général au temps

- Le leader du classement par Points
  - Le leader du classement du Meilleur Junior
  - Le leader du classement du Meilleur Espoir
  - Le leader du classement du Meilleur Grimpeur
  - Le leader du classement des Rushs
  - Le leader du classement du 1<sup>er</sup> de l'Indre
  - Le coureur élu le plus combatif
  - L'équipe (avec le directeur sportif) leader du classement par équipes
- Ils se présentent dans un délai maximum de 30 minutes après leur arrivée.

### Article 15 : Pénalités

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

### Article 16 : Hébergement

Les équipes (5 coureurs et 2 accompagnateurs) sont hébergées à leur demande au Village Vacances Nature de Bellebouche D926 - 36290 MEZIERES-EN-BRENNE

le samedi 12 juin 2021. Les réservations doivent être correctement renseignées sur la fiche de candidature. L'hébergement est situé à 15 kilomètres du départ du contre-la-montre par équipe du dimanche 13 juin 2021 au matin. Les repas du samedi soir, les petits déjeuners du dimanche matin et les repas du dimanche midi sont servis au Village Vacances Nature de Bellebouche.

### Article 17 : Présentation et émargements

45 minutes avant le départ de la 1<sup>ère</sup> étape, chaque équipe (coureurs accompagnés du directeur sportif et du mécanicien) doit se présenter au podium protocolaire pour être présentée ainsi que pour la signature. Et avant le départ de la 3<sup>ème</sup> étape, les concurrents doivent obligatoirement signer la feuille d'émargement au moins 15 minutes avant le départ.

### Article 18 : Réclamations

- Les réclamations concernant un incident de course ou une manœuvre illicite sont reçues par le jury des arbitres au plus tard 30 minutes après le délai d'arrivée.
- Les réclamations concernant le classement d'une étape sont reçues par les arbitres jusqu'au départ de l'étape suivante.
- Celles concernant le classement général final sont reçues dans les 30 minutes après l'affichage du communiqué officiel.

### Article 19 : Sécurité

Les consignes de sécurité sur l'épreuve sont données dans l'annexe 2, jointe au présent règlement.

### Article 20 : Inscription à l'épreuve

L'inscription à l'épreuve implique d'avoir pris connaissance des conditions de déroulement du 21<sup>ème</sup> Tour Boischaut Champagne Brenne. Les engagements accompagnés d'un droit fédéral par étape, ou demi-étape et par coureur, doivent parvenir à l'organisateur 15 jours avant l'épreuve (avant le dimanche 30 mai 2021), délai qui devra être respecté.

Une caution de 153 € est demandée à l'inscription. Cette somme est remboursée à l'issue de l'épreuve, mais elle est conservée par l'organisation dans les cas suivants :

- Dégradation faite par une équipe dans l'hébergement,
- Couverture des frais de débit d'hébergement réservé par les organisateurs, en cas de non-présentation de l'équipe au départ,
- Dossards rendus endommagés (pliés ou déchirés) ou non rendus,
- Plaques de cadre rendues endommagés ou non rendues.

Tout dossier de candidature incomplet ne sera pas pris en compte, l'organisateur se réserve le droit de le refuser.

Les engagements sont reçus par le président du comité d'organisation du Tour BCB et président du Vélo Club Chatillonnais :

Mr Jean-Pierre GONTIER  
Le Haut Plessis - 36110 BAUDRES

☎ 02.54.40.84.64

✉ jp.gontier1@orange.fr

☎ 06.08.93.09.30

### Annexe 1 : les prix

1 <sup>ère</sup> Etape	
183 € / 15 prix	
1	33
2	24
3	20
4	17
5	15
6	14
7	12
8	11
9	9
10	8
11	6
12	5
13	3
14	3
15	3

3 <sup>ème</sup> Etape	
183 € / 15 prix	
1	33
2	24
3	20
4	17
5	15
6	14
7	12
8	11
9	9
10	8
11	6
12	5
13	3
14	3
15	3

Classement Général Individuel	
228 € / 20 prix	
1	46
2	34
3	27
4	23
5	18
6	16
7	13
8	11
9	7
10	5
11	4
12	3
13	3
14	3
15	3
16	3
17	3
18	2
19	2
20	2

2 <sup>ème</sup> Etape	
91 € / 10 prix	
1	17
2	15
3	12
4	9
5	8
6	8
7	6
8	6
9	5
10	5

Prix Spéciaux	
76 € / 5 prix	
1	27
2	18
3	14
4	11
5	6

**1142€ de prix répartis suivant les grilles suivantes. Les prix sont donnés en euros (€)**

Classement Général du Meilleur Grimpeur	
76 € / 5 prix	
1	27
2	18
3	14
4	11
5	6

Classement Général des Rushs	
76 € / 5 prix	
1	27
2	18
3	14
4	11
5	6

Classement Général du Meilleur Junior	
76 € / 5 prix	
1	27
2	18
3	14
4	11
5	6

Classement Général par Equipes	
153 € / 5 prix	
1	53
2	38
3	26
4	21
5	15

**Important : les coureurs qui ne porteront pas leur maillot distinctif lors d'une étape se verront supprimer la rente offerte. En cas d'absence d'un coureur à la remise d'un trophée, les primes ne lui seront pas payées.**

### Annexe 2 : les consignes de sécurité



**Permis de conduire**  
Tout conducteur doit justifier d'un permis de conduire valide



**Code de la Route**  
Tous les conducteurs doivent respecter le code de la route.



**Téléphone portable**  
L'usage du téléphone est interdit pendant la conduite du véhicule



**Ceinture de sécurité**  
Tous les occupants d'un véhicule doivent attacher leur ceinture de sécurité



**Règle de circulation**  
Les véhicules à l'échelon course doivent circuler à droite de la route.



**Vitesse**  
La vitesse doit être réduite selon la situation (traversée de villes, présence de public, ...)



**Feux de croisement**  
Tous les véhicules de la caravane ou de l'échelon course doivent rouler en feux de croisement



**Demi tour prohibé**  
Interdiction de rouler en sens inverse de la course

#### Véhicules autorisés sur la course

Ne peuvent circuler au sein de la caravane publicitaire ou à l'échelon course uniquement les véhicules possédant un bandeau officiel de l'épreuve.

#### Dérivation

A l'arrivée de chaque étape, les véhicules des directeurs sportifs doivent emprunter la dérivation mise en place par l'organisation. Les véhicules se positionneront sur une seule file du côté de la chaussée où se trouve la dérivation afin de ne pas gêner le retour de coureurs attendus.

#### Parkings

Tous les conducteurs (caravane publicitaire, officiels, directeurs sportifs) doivent respecter les parkings qui leur sont destinés. Ceux-ci sont indiqués sur le guide technique ou repérés par des panneaux sur place.

#### Consignes de dépassement à l'échelon course

Tout dépassement de cyclistes (peloton pour les directeurs sportifs ou coureurs échappés pour les autres) doit être accordé par le régulateur, les arbitres ou la direction de course. Cette autorisation sera refusée dans les cas suivants :

- dans le dernier kilomètre qui précède un rush ou un grimpeur
  - dans les zones de danger annoncées par Radio-Tour
  - dans la zone située entre les kilomètres -25 et -20 de l'arrivée afin de laisser les directeurs sportifs ravitailler leurs coureurs dans les meilleures conditions avant la fin du ravitaillement
  - dans les 10 derniers kilomètres de l'épreuve
- A noter que les véhicules invités doivent quitter l'échelon course avant les 10 derniers kilomètres de l'étape pour rejoindre l'arrivée

**En aucun cas, la responsabilité de l'organisateur ne pourra être engagée si les consignes ci-dessus ne sont pas respectées par les différents intervenants de l'épreuve.**

